

**Objectif de la CP Talents** : Annoncé par le Président de la République à l'IRA de Nantes le 11 février, le dispositif « talents du service public » a été créé afin de permettre à tous ceux qui aspirent à servir l'intérêt général, quelles que soient leurs origines géographiques ou sociales, d'accéder à la fonction publique. C'est pour cela que l'IRA de Nantes ouvre une classe préparatoire « Talents » dès la rentrée de septembre 2021, en partenariat avec l'IPAG de Brest, de Limoges et de Nantes, assurant ainsi une large présence géographique. Cette classe doit permettre de préparer et réussir les concours d'accès aux IRA et d'autres concours de catégorie A de la fonction publique et de favoriser une insertion professionnelle.

**Durée de la CPI** : La classe préparatoire « Talents du service public » se déroule sur une période de 10 mois, du 3 septembre 2021 au 30 juin 2022.

**Conditions d'accès :**

- être étudiant(e) ou demandeur d'emploi
- être diplômé(e) à Bac +3 (concours externe) ou justifier de 5 années d'activité dans le secteur privé (3<sup>ème</sup> concours)
- être motivé(e) pour devenir cadre de la fonction publique d'Etat
- justifier d'un parcours universitaire ou professionnel pouvant être apprécié

Le plafond de ressources pour bénéficier de la bourse « Talents » est fixé à 33 100 euros.

**Nombre de places offertes : 25 élèves** (15 élève à Nantes, 5 à Brest et 5 à Limoges)

La classe préparatoire intégrée de Nantes (et de ses partenaires), propose une préparation spécifique et intensive à la préparation aux concours, mais également un accompagnement individualisé et du tutorat par des professionnels (cadres et cadres supérieurs de la fonction publique). Les concours concernés sont en priorité les concours externe et le troisième concours, d'attaché d'administration de l'Etat (IRA), attaché territorial et inspecteur des finances publiques.

Au terme de leur formation au sein de la « CP Talents », les élèves pourront acquérir une licence d'administration publique, indépendamment de leur réussite aux concours.

**Date début d'inscription** : dossier d'inscription en ligne sur le site de l'IRA via la procédure « démarches simplifiées » ou dossier papier à télécharger sur le site internet de l'IRA de Nantes à partir du 1er mars 2021.

**Date limite d'inscription** : 30 avril 2021 (le cachet de la poste faisant foi pour les dossiers papier).

**Auditions des candidats** (calendrier prévisionnel):

- **Au sein de l'IRA de Nantes** : 2<sup>ème</sup> quinzaine 2021
- **Au sein de l'IPAG de Brest** : 2<sup>ème</sup> quinzaine de juin 2021
- **Au sein de l'IPAG de Limoges** : 2<sup>ème</sup> quinzaine de juin 2021

**Rentrée de la CPI** : pré-rentrée prévisionnel le 12 juillet 2021(après-midi) et rentrée le 6 septembre 2021

**Pour toutes informations complémentaires :**

Site internet : [www.ira-nantes.gouv.fr](http://www.ira-nantes.gouv.fr)

Adresse mail : [accueil@ira-nantes.gouv.fr](mailto:accueil@ira-nantes.gouv.fr)

Marie Nadia LE VELY, Chargée du suivi de la CPI

Téléphone: 02 51 86 05 36